



Municipalité d'Ormstown

5, rue Gale

Ormstown (Québec) J0S 1K0

www.ormstown.ca

450 829-2625

NOTE DE SERVICE

À : Tous les résidents et résidentes des rues Prince-Albert, Cullen et Oliver

De : Municipalité d'Ormstown

Date : le 8 septembre 2026

Objet : Avis des travaux n° 4

Bonjour,

Dans le cadre des travaux en cours, un chemin de détour est temporairement aménagé en empruntant la piste cyclable ainsi que la rue Liggett.

La Municipalité souhaite rappeler aux usagers que 30 km/h constitue une limite maximale et que la vitesse doit être adaptée à l'environnement. La présence de piétons, d'enfants et de cyclistes sur ou à proximité du chemin de détour nécessite une vigilance accrue.

Nous demandons donc aux conducteurs de :

- réduire leur vitesse;
- demeurer attentifs à la présence de piétons, d'enfants et de cyclistes;
- maintenir une distance sécuritaire avec les autres usagers;
- faire preuve de prudence et de courtoisie lors de leurs déplacements dans le secteur.

Toute l'information concernant le chantier est également disponible en tout temps sur le site Internet de la Municipalité : www.ormstown.ca/services/info-travaux.

Nous vous remercions de votre collaboration, de votre prudence aux abords du chantier et de votre patience pendant la réalisation de ces importants travaux de mise à niveau des infrastructures municipales.

L'équipe du Service technique